

**Commune de Sierre****Délivrance d'une autorisation d'exploiter**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Ville de Sierre porte à la connaissance du public que M. Philippe Pla, domicilié à 1972 Anzère, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter un café-pizzeria, vente à l'emporter et livraisons à domicile au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements (parcelle): No 250, av. Max-Huber 12, 3960 Sierre

Enseigne: Pizza e Basta

Prestations: café-pizzeria, vente à l'emporter et livraisons à domicile

Heures d'ouverture et de fermeture: du lundi au jeudi de 8 h à 23 h; vendredi et samedi de 8 h à 24 h; dimanche de 8 h à 22 h; jours fériés: ouvert

Début de l'activité: 17 mars 2014

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours dès la présente publication, soit jusqu'au 2 mars 2014.

Sierre, le 31 janvier 2014
L'Administration communale

**Commune de Sierre****Enquête publique**

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- M. et Mme Etienne et Sabine Gianadda pour la pose d'un enrobé bitumineux sur une route existante à Plantzette (rue de Plantzette) sur les parcelles Nos 6214 propriété de M. Robert Krummenacher et 6165 propriété de Mmes Françoise et Dominique Balmer, plan No 26 (zone de protection de la nature cantonale) coordonnées 607'670/126'140.
- Mme Sylvianne Pont par l'entreprise Jean-Luc Perruchoud SA, pour l'agrandissement d'un balcon/terrasse à Paradis (Rond-Point Paradis) sur la parcelle No 645 propriété de la requérante et de MM. Bernard Rossier et Claude Vessaz, plan No 5 (zone de moyenne densité) coordonnées 607'710/127'295 (dégragation à l'article 57 RCCZ).
- Mme Josiane Mathier par l'entreprise Serraval SA, pour la fermeture d'un balcon d'un immeuble existant en copropriété à Maison Rouge (route de Lamberson) sur la parcelle No 3898, plan No 16 (zone de moyenne densité) coordonnées 606'650/126'180.
- M. Jean Gérard Giorla et Mme Mona Trautmann pour la pose d'un seuil sur un chemin existant à Grande-Cible (chemin de Chantevent) sur la parcelle No 6438, plan No 28 (zone sensible) coordonnées 607'900/126'675.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h à 12 h.

Sierre, le 31 janvier 2014
L'Administration communale

**Commune de Sierre****Enquête publique**

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique la demande déposée par:

- L'entreprise Bertrand Cordonier SA pour l'exécution de 8 forages pour un sondage géotechnique à Portelle (rue de Plantassage) sur les parcelles Nos 13830, 14092, 14097, 14111, plan Nos 125 et 126 (zone de moyenne densité à aménager et sensible) coordonnées 605'500/125'700.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance du dossier déposé au secrétariat des Services techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h à 12 h.

Sierre, le 31 janvier 2014
L'Administration communale

**Commune de Sion****Recherche de locaux**

La Ville de Sion cherche à louer, en ville, pour une durée à long terme, des locaux dédiés à l'accueil de la petite enfance (nursérie, crèche, uape).

Besoins

- 600 à 800 m² de surfaces utiles;
- types de locaux: salles d'activités, de repos, de soins, réfectoire, bureaux, salle de réunions, hall d'accueil, vestiaires, WC, buanderie, rangements divers;
- espace extérieur privatif et ombragé serait un atout;
- accessibilité aisée.

Date de début du bail: dès que possible.

Les renseignements complémentaires relatifs aux locaux recherchés peuvent être obtenus auprès de M. Marc Klaus, Service de l'édilité, tél. 027 324 17 49.

Les offres avec plan de situation, n° de parcelle et descriptif détaillé doivent être adressées avec mention «Locaux dédiés à la petite enfance» à: Ville de Sion, Service de l'édilité, rue de Lausanne 23, CP 2272, 1950 Sion 2, jusqu'au **19 février 2014**.

Sion, le 31 janvier 2014
L'Administration communale

**Commune de Sion****Utilisation de la nappe phréatique**

La Ville de Sion, par son Service eau et énergie, soumet à l'enquête publique la demande déposée par SIF Société d'investissements fonciers, afin de soutirer de l'énergie dans la nappe phréatique au moyen de trois pompes à chaleur (PAC).

Ces PAC doivent alimenter huit immeubles à Grand-Champsec. Neuf puits doivent être forés sur les parcelles nos 2'013, 2'016 et 2'060.

Le dossier peut être consulté auprès du Service eau et énergie de la Ville de Sion.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication au Service eau et énergie de la Ville de Sion, rue de l'Industrie 43, 1951 Sion.

Sion, le 31 janvier 2014
L'Administration communale

**Commune de Sion****Enquête publique**

La Ville de Sion soumet à l'enquête publique:

Création d'une zone réservée

Le Conseil municipal rend notoire qu'il a décidé en séance du 23 janvier 2014 de déclarer zone réservée, pour une durée de 24 mois, au sens des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), les parcelles nos 2345, 2346, 2347, 2349, 2351, 8543, 8544, 8545, 8560, 8884, 11401, 11402, 12018, 12059, 12725, 13769, 13390 et 13393, folios 34 et 96, zone mixte 2, au lieu dit Les Vergers (Grand Champsec-Maragné-naz). Coord. 2596173/1119373.

Le but poursuivi est de modifier la zone mixte 2 actuelle en zone agricole, en cohérence avec les zones agricoles, agricole protégée, forêts et de protection environnantes.

A l'intérieur de cette zone, rien ne pourra être entrepris qui aille à l'encontre, ou qui compromette, la réalisation de nouvelles prescriptions en cours d'élaboration.

La zone réservée entre en force dès la présente publication pour une durée de 24 mois. Elle sera abrogée après homologation des nouvelles prescriptions.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication auprès de l'Hôtel de Ville. Il peut être pris connaissance des plans déposés les lundis, mercredis et vendredis, de 9 à 12 h au Bureau des enquêtes du Service de l'édilité de la Ville, rue de Lausanne 23, 2e étage.

Sion, le 31 janvier 2014
L'Administration communale

**Commune de Sion****Enquête publique**

La Ville de Sion soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- Edifea Promotions SA et D.A. Développements Immobiliers SA, par ARDIN & ZUFEREY Architectes Associés SA à Carouge, pour la construction de onze maisons d'habitation contiguës avec parking en toiture sur les parcelles nos 14059 et 16137, folio 61, zone d'habitat individuel du coteau et zone centre III, au chemin des Amandiers, au lieu dit Mont d'Orge. Coord. 2592935/1119965.
- Ville de Sion, par Nunatak Sàrl à Fully, pour la construction d'une rampe d'observation du site archéologique de la basilique Sous le Scex, sur la parcelle no 784, folio 12, zone d'intérêt général A, à la rue de la Lombardie, au lieu dit Sous le Scex. Coord. 2594115/1120140.
- Immoval SA, pour la construction de deux maisons d'habitation contiguës avec pompe à chaleur sur la parcelle no 16403, folio 112, zone d'habitat individuel de plaine, au chemin du Carolet à Aproz. Coord. 2590780/1117450.
- Bernard Micheloud Immobilier SA, pour la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade sud du bâtiment sur la parcelle no 14908, folio 103, zone mixte 2, à la rue Hermann-Geiger 16, au lieu dit Potence.